



## 5. Ouverture sur l'Europe

### UNION EUROPÉENNE

#### Aperçu

L'Union européenne ayant dépassé les États-Unis pour le PIB et la population, elle est aujourd'hui le plus vaste marché économique au monde.

En tant que groupe, les États membres de l'UE restent au deuxième rang des partenaires commerciaux du Canada, après les États-Unis. En 1998, le commerce bilatéral de produits et de services a dépassé 59 milliards. Nos exportations de produits vers l'UE atteignaient 17,84 milliards de dollars et nos importations,

25,42 milliards de dollars. Pour les services, la valeur des exportations et des importations du Canada en 1998 se chiffrait à 7,1 et 9,2 milliards de dollars, respectivement.

L'UE est également au deuxième rang des sources d'investissement étranger direct au Canada et des destinations des investissements directs du Canada à l'étranger.

En 1997, les investissements cumulés de l'UE au Canada s'élevaient à 42,8 milliards de dollars, tandis que la somme des capitaux canadiens investis dans l'UE atteignait plus que 43,7 milliards de dollars.

Les principaux développements survenus dans l'UE qui ont des implications pour le Canada sont l'union économique et monétaire (UEM), les négociations sur l'élargissement et les nouveaux accords commerciaux régionaux et Agenda 2000.

L'UEM se trouve maintenant dans sa phase finale, l'introduction de la nouvelle monnaie, l'euro, ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 1999 (mais les billets et les pièces en euro ne commenceront à circuler qu'en 2002). En collaboration avec le secteur privé, les ministères du gouvernement canadien font le nécessaire pour veiller à ce que les entreprises canadiennes soient prêtes à s'adapter aux changements futurs.

En ce qui concerne l'élargissement de l'UE, des négociations ont été engagées pour l'adhésion de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque, de la Slovaquie, de l'Estonie et de Chypre. L'adhésion formelle de ces pays devrait prendre un certain temps. L'UE négocie également des accords régionaux de libre-échange avec le Mexique et avec l'Afrique du Sud, et a l'intention de faire la même chose avec les pays du Mercosur. Le Canada évaluera l'impact de ces nouvelles dispositions sur ses engagements commerciaux établis avec ces pays ainsi que sur la compétitivité des fournisseurs et des entreprises du Canada dans une